

Le tri du SMICTOM : Bilan 2014



page 2

- **Edito** : du Président
- **Portrait** : les animatrices du SMICTOM

page 3

- **Rappel** : collectes décalées - fériés 2015
- **Distributions de composteurs**

page 4

- **Info** : Textiles Linges et Chaussures

pages 5-6

- **Mémo du Tri** (à détacher et à conserver)

pages 7-8

- **Abécédaire des déchets**
(à détacher et à conserver)

page 9

- **Les Malices des animatrices**

pages 10-11

- **Dossier** : Bilan du Tri 2014

page 12

- **Jeux**



Où vont nos déchets ?

Dans ce numéro, vous trouverez un mémo du tri et un abécédaire des déchets qui vous indiqueront où déposer vos déchets ménagers. **Ces deux documents sont conçus pour être détachés du journal et conservés.**

Trions tous nos textiles !

Nous avons tous des textiles et chaussures en tous genres, dans nos armoires et greniers, dont nous n'avons plus l'utilité. Cela représente un tel gisement qu'il n'était plus concevable de ne pas le valoriser. Depuis quelques années, les recycleurs du textile récupèrent la quasi-totalité des produits apportés aux associations et dans les bornes à textile que l'on trouve maintenant partout sur le territoire. Tout ce qui est en bon état est distribué aux associations caritatives pour trouver une seconde vie chez d'autres personnes. Pourtant, les éléments abîmés et usés (non souillés) trouvent eux-aussi un second souffle car ils sont recyclés en bourre textile qui servira en grande partie à l'isolation phonique.

Le tri sur le territoire du SMICTOM, en 2014.

Nous parlons toujours de l'importance du tri et du recyclage, pourtant nous ne nous rendons pas toujours compte du volume et du poids que cela représente. C'est pourquoi nous avons souhaité vous proposer un petit bilan du tri et de son impact, sur notre territoire, en 2014. Mais comme le poids n'est pas à lui seul un indicateur significatif, nous vous indiquons également l'équivalence en nombre d'emballages triés par habitant et pour un foyer de 4 personnes. Bon tri !

Philippe Massard, *Président*
du SMICTOM du Chinonais

Présentation des animatrices du SMICTOM du Chinonais

Le SMICTOM du Chinonais compte 3 animatrices au sein de son équipe. Voilà plus d'une quinzaine d'années que Stéphanie Daucé, Alexandra Robin et Stéphanie Picard sillonnent les 75 communes du territoire pour sensibiliser différents publics sur le tri, le recyclage et la prévention.

Elles sont polyvalentes et s'adaptent aux demandes et besoins. Il n'y a donc pas de semaine type, mais voici quelques unes de leurs tâches récurrentes:



**Alexandra
ROBIN**

**Stéphanie
DAUCÉ**

**Stéphanie
PICARD**

- Les animations scolaires :

Elles proposent des animations adaptées et ciblées sur des thèmes choisis par les enseignants, pour des élèves de la maternelle au lycée. Les enfants sont sensibilisés au tri, au recyclage et au compostage. Si le tri du verre est un geste du quotidien adopté par un grand nombre depuis une trentaine d'années, le tri des autres déchets à recycler est plus récent et n'est pas encore assimilé par tous. C'est pourquoi, il est important de sensibiliser les trieurs de demain, dès aujourd'hui !

- Les autres animations :

Les animatrices animent des stands ou des ateliers pour les organismes qui le souhaitent et sur certains marchés du territoire. Cela leur permet donc de sensibiliser différents publics et dans des lieux particuliers.

- Les relations avec les collectivités et les administrés :

Chacune d'elles s'occupe de communes définies et gère : les problèmes et les points de collecte, les emplacements de point d'apport volontaire, les consignes (de tri, de recyclage, de compostage), etc.

- Les visites :

Que ce soit pour les scolaires ou pour le grand public, le SMICTOM propose de visiter ses installations. Les animatrices expliquent alors, sur place, le fonctionnement du centre de tri, de l'unité de valorisation énergétique et des déchèteries.

- Les caractérisations :

Elles se rendent au centre de tri du SMICTOM du Chinonais pour faire le point sur les refus restant en bout de chaîne de tri. En effet, ces dernières récupèrent environ 10kg de déchets et analysent les différentes erreurs trouvées. Ces analyses nous permettent ensuite de suivre les performances du centre de tri.

- Travail administratif :

Quand elles sont aux bureaux du SMICTOM, elles assurent l'accueil des usagers, résolvent les problèmes de collectes, gèrent les cartes d'accès à la déchèterie, les distributions de composteurs, etc.

Les animatrices sont là pour répondre à vos demandes, alors n'hésitez pas à les contacter !
animation@smictom.com

Rappel important : les collectes ne sont plus assurées les jours fériés.

Toutes les collectes sont décalées d'une journée, et ceci seulement à partir du jour férié.
Excepté pour les collectes du samedi qui sont maintenues.



Collectes habituelles :						
Les fériés de l'été 2015	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MARDI 14 juillet (Fête nationale)	collecte du lundi 13/07 maintenue	collecte du mardi 14/07 décalée au mercredi 15/07	collecte du mercredi 15/07 décalée au jeudi 16/07	collecte du jeudi 16/07 décalée au vendredi 17/07	collecte du vendredi 17/07 décalée au samedi 18/07	collecte du samedi 18/07 maintenue
SAMEDI 15 août (Assomption)	collecte du lundi 10/08 maintenue	collecte du mardi 11/08 maintenue	collecte du mercredi 12/08 maintenue	collecte du jeudi 13/08 maintenue	collecte du vendredi 14/08 maintenue	collecte du samedi 15/08 maintenue

Attention !

Les horaires des collectes peuvent varier du jour habituel, il est donc indispensable de sortir les sacs :

- la veille après 20h00 pour les collectes du matin
- avant 12h00 pour les collectes de l'après-midi



SMICTOM du Chinonais : 24, place Jeanne d'Arc - BP 203 - 37502 CHINON CEDEX

N° Vert 0 800 196 595
NUMERO GRATUIT

www.smictom.com

smictomduchinonais@smictom.com

Distributions de composteurs

ÉTÉ 2015

• Les animatrices du SMICTOM assureront des permanences de distributions de composteurs dans les bureaux du SMICTOM, 24 place Jeanne d'Arc à CHINON :
> **Réservations obligatoires, au plus tard, la veille avant 12h.**

• Elles seront également présentes sur les marchés, de 9h00 à 13h00 pour vous permettre de vous équiper d'un composteur, mais aussi pour répondre à vos questions :
> **Réservations obligatoires, au plus tard, la veille avant 12h.**

- Le mardi 30 juin de 14h00 à 17h30
- Le mercredi 22 juillet de 09h30 à 12h30
- Le jeudi 30 juillet de 09h30 à 12h30
- Le lundi 10 août de 14h00 à 17h30
- Le vendredi 21 août de 09h30 à 12h30
- Le mercredi 2 septembre de 14h00 à 17h30
- Le lundi 14 septembre de 09h30 à 12h30

- Le vendredi 3 juillet à RICHELIEU
-> place du marché
- Le vendredi 10 juillet à SAINTE-MAURE-DE-TOURAINES
-> place Maréchal Leclerc
- Le mercredi 5 août à AZAY-LE-RIDEAU
-> Place de la République
- Le jeudi 6 août à CINQ-MARS-LA-PILE
-> parking de la Poste

Composteur en plastique :



Seul
20€

le KIT
23€

Composteur : 320 litres - H 89 cm et L 76 cm
Kit : composteur + bio-seau (7 litres) + bâton aérateur

Composteur en bois :



Seul
25€

le KIT
28€

Composteur : 300 litres - H 75 cm et L 70 cm
Kit : composteur + bio-seau (7 litres) + bâton aérateur

Réservations, informations complémentaires et conditions de l'offre, disponibles auprès du SMICTOM du Chinonais.

N° Vert 0 800 196 595
NUMERO GRATUIT

www.smictom.com

Textile, Linge et Chaussures

Ne jetez pas vos vêtements, linge de maison et chaussures usagés.
Déposez-les dans un point d'apport volontaire des Textiles, Linge et Chaussures (TLC) usagés.
Ils pourront avoir une seconde vie.

Trouvez le point d'apport volontaire le plus proche de chez vous sur le tableau ci-dessous et accédez à plus d'informations sur www.lafibredutri.fr



Les produits concernés

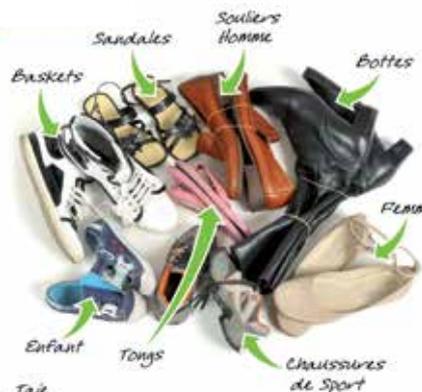
Petits Vêtements



Grands Vêtements



Chaussures et petites maroquineries



Linge de maison



COMMUNES	ADRESSES
AVOINE	Croix Rouge
AZAY LE RIDEAU	parking de la Croix Rouge
BEAUMONT-EN-VERON	parking de l'ancien Sport 2000
BREHOMONT	rue des Déportés
CHAMPIGNY-SUR-VEUDE	parking des Ateliers municipaux
CHAVEIGNES	parking de l'Intermarché
CHEILLE	salle polyvalente
CHINON	place Pierre Robbe 'Hucherolles" parking du Leclerc les Promenades du Dr Metray parking du Super U Emmaüs parking de la Croix Rouge
CINQ MARS LA PILE	Croix Rouge
CRAVANT-LES-COTEAUX	Salle des fêtes 14 rue de Nantes parking collège
LANGEAIS	6 rue Falloux parking du Carrefour Market Croix Rouge
LERNE	5 avenue des Marronniers
LIGNIERES-DE-TOURAINNE	place Langlois
L'ILE-BOUCHARD	entrée gauche du magasin Super U rue de la Vienne-Face gendarmerie
LUZE	rue de l'Abbaye
MARCILLY-SUR-VIENNE	27 rue Principale
MARIGNY-MARMANDE	1 rue Grande Rue
MAZIERES DE TOURAINNE	Etang/rue Paul-Louis Courier
NOUATRE	Le clos de la Bonde
NOYANT-DE-TOURAINNE	Parking de la gare
PARCAY-SUR-VIENNE	14 avenue Général de Gaulle
POUZAY	place 11 Novembre
RICHELIEU	route de Chinon déchèterie de Richelieu 3 avenue du Québec
RIVARENNES	2 place de la Gare
RIVIERE	les Ateliers municipaux
LA ROCHE CLERMAULT	parking des "4 saisons
SACHE	Pré Guilbert
SAINT-BENOIT-LA-FORET	Le Cassereau
SAINTE-MAURE-DE-TOURAINNE	parking la Flanerie parking de l'Intermarché rue du Bon Valet - Croix rouge
SAINT-GERMAIN-SUR-VIENNE	30 route de la Chaussée
SAVIGNY-EN-VERON	6 rue Ganie
SAZILLY	place des Anciens Combattants
THILOUZE	Rue de la Vallée du Lys
VALLERES	Place du cimetière
VILLAINES-LES-ROCHERS	Rue des Ecoles

Pas de linge souillé
ou mouillé

Attacher les chaussures
par paire

Bien fermer son sac

Ne pas laisser ses sacs
au pied des conteneurs



Les produits refusés et
les consignes à savoir





Les jours de collecte

Notez vos jours de collecte :



Lun Ma Mer Jeu Vend Sam



Lun Ma Mer Jeu Vend Sam

Uniquement sur les secteurs concernés



Lun Ma Mer Jeu Vend Sam

Le geste du tri

Emballages recyclables



Papier recyclable



Verre recyclable (sans couvercle, ni bouchon)



Déchets fermentescibles (si vous ne pouvez pas composter, jetez ces déchets avec les déchets ménagers non recyclables)



Déchets ménagers non recyclables



Les horaires de votre déchèterie

	PÉRIODE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Azay-le-Rideau ZA La Loge 02 47 45 43 88	Du 01/04 au 30/09	9h00-12h00 / 14h00-18h30	14h00-18h00	14h00-18h30		14h00-18h30	9h00-12h00 / 14h00-18h30
	Du 01/10 au 31/03	9h00-12h00 / 14h00-17h30	14h00-17h30	14h00-17h30		14h00-17h30	9h00-12h00 / 14h00-17h30
Chinon Route de Huismes 02 47 98 06 56	Du 01/04 au 31/10	14h00-19h00	14h00-19h00	14h00-19h00	14h00-19h00	14h00-19h00	14h00-19h00
	Du 01/11 au 31/03	14h00-18h00	14h00-18h00	14h00-18h00	14h00-18h00	14h00-18h00	14h00-18h00
Cinq-Mars-la-Pile ZI de l'Europe 02 47 96 56 86	Toute l'année	9h00-12h00 / 14h00-18h00		9h00-12h00 / 14h00-18h00			9h00-12h00 / 14h00-18h00
L'Île Bouchard Rue Saint-Lazarre 02 47 97 02 14	Toute l'année	8h00-12h00 / 14h00-17h00		8h00-12h00 / 14h00-17h00		14h00-17h00	8h00-12h00 / 14h00-17h00
Noyant-de-Touraine ZA La Justice 02 47 65 88 27	Toute l'année	9h00-12h00		14h00-19h00	14h00-19h00	14h00-19h00	14h00-19h00
Ports-sur-Vienne Le Barrage - Les Maisons rouges 02 47 65 01 06	Toute l'année	14h00-19h00		8h00-12h00			9h00-12h00
Richelieu ZA Champigny-Richelieu 02 47 58 27 74	Toute l'année	8h30-12h00		8h30-12h00 / 14h00-17h30		14h00-17h30	8h30-12h00 / 14h00-17h30
Rivarenes ZI de la Gare 02 47 95 58 10	Du 01/04 au 30/09	9h00-12h00		14h00-18h30			9h00-12h00 / 14h00-18h30
	Du 01/10 au 31/03			14h00-17h30			9h00-12h00 / 14h00-17h30
La-Roche-Clermault ZI La Pièce des Marais 02 47 95 96 34	Du 01/04 au 31/10	15h00-19h00		15h00-19h00			8h00-12h30 / 14h00-19h00
	Du 01/11 au 31/03	13h00-17h30		13h00-17h30			8h00-12h30 / 14h00-17h30
Saché ZA La Châtaigneraie 02 47 73 25 52	Du 01/04 au 30/09	9h00-12h00		14h00-18h30			9h00-12h00 / 14h00-18h30
	Du 01/10 au 31/03			14h00-17h30			9h00-12h00 / 14h00-17h30
Savigny-en-Véron ZI Le Saugot - Le Bois des Louzais 02 47 58 94 19	Toute l'année	8h30-12h00 / 13h30-17h15	13h30-17h15	13h30-17h15	13h30-17h15	13h30-17h15	8h00-12h00 / 13h30-17h15

Petits rappels :

- Il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte de la déchèterie même à l'intérieur des véhicules.
- La sécurité reste un point essentiel. Tout comportement dangereux (descente dans les bennes, station sur le rebord du quai, ...) est à proscrire. Les usagers sont tenus de respecter les consignes données par l'agent d'accueil.
- Les usagers doivent effectuer leurs dépôts pendant les heures d'ouverture de la déchèterie. Tous dépôts sauvages, même les dépôts effectués devant le portail ou à proximité immédiate de la déchèterie, sont formellement interdits. Ces dépôts sont signalés systématiquement aux services de gendarmerie ou de police concernés (cf. ARTICLE R 632-1 du Code Pénal - Extrait).

Les déchets acceptés en déchèterie

	Gravats inertes	Déchets verts	Ferraille	Cartons	Bois	Tout-venant	D3E (Appareils électriques et électroniques)	Amputées (base consommation)	Piles	Déchets toxiques et dangereux*	Huile de vidange filtres, batteries	Cartouches d'encre radiographies	Emballages en verre	Papier	Autre
Azay-le-Rideau Chinon L'Île Bouchard Noyant-de-Touraine La Roche-Clermault	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Cinq-Mars-la-Pile	✓	✓	✓	✓	⊖	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Ports-sur-Vienne Saché Rivarenes	✓	✓	✓	✓	⊖	✓	⊖	✓	⊖	✓	✓	✓	✓	✓	
Richelieu	✓	✓	✓	✓	⊖	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Textiles
Savigny-en-Véron	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Huiles de friture

Carte d'accès à présenter **obligatoirement** lors de chacun de vos passages en déchèterie.

*Peintures, acides, bases, solvants, aérosols non vidés, produits phytosanitaires et néons.



Abécédaire des déchets

Que faire de mon déchet ? Avant de jeter un objet ou un matériau, il est recommandé de se demander si son état ne permettrait pas de lui assurer une 2nde vie !

Déchets	Éxutoires						Distributeurs magasins (Reprise 1 pour 1)	Points d'Apport volontaire spécifiques, Entreprises dédiées, Associations...
	 Sac jaune (emballages)	 Conteneur à papier ou sac bleu	 Conteneur à verre	 Compost de jardin	 Sac noir (ordures ménagères)	 Déchèterie		
Aérosols pleins						X		
Aérosols vides	X							
Annuaire		X						
Amiante (plaques en fibrociment...)							Centres spécialisés	
Ampoules						X	Nombreux magasins	
Bag in box "fontaine à vin"	X le carton				X la poche plastique			
Balayures					X			
Barquettes aluminium vides	X							
Barquettes de jardinage, pots de fleurs					X	X		
Barquettes en plastique, polystyrène (viande, légumes, glace...)					X			
Batteries de voiture						X	Certains garagistes	
Bidons vides (combustible, pétrole...)	X							
Bocaux en verre			X					
Bois						X		
Boîtes à camembert en bois					X			
Boîtes à camembert en carton	X							
Boîtes de conserve vides	X							
Boîtes à œufs en carton	X							
Boîtes à œufs en plastique ou polystyrène					X			
Boîtes à œufs en polystyrène					X			
Boîtes métalliques (thé, café, biscuits...)	X							
Bouchons en plastique (dans le sac jaune: vissés sur les bouteilles)	X						Associations	
Bouchons autres matières					X			
Bouteilles en verre (sans bouchon)			X					
Bouteilles en plastique	X							
Bouteilles de gaz						X	Points de vente de la marque de votre bouteille	
Briques alimentaires (lait, jus de fruits, soupe...)	X							
Canettes métalliques vides	X							
Cartons d'emballages non souillés (céréales, médicaments...)	X							
Cartons d'emballages souillés (pizzas, hamburgers...)					X			
Cartons (gros volume)						X		
Cartouches d'encre et toner						X	Nombreux magasins	
Catalogues		X						
Cendres de cheminée (en petite quantité dans le composteur)				X	X*			
CD, DVD, cassettes, VHS					X		Associations	
Chaussures					X		Associations	
Couches culottes					X			
Couvercles en métal des pots en verre	X							
Cubitainers en plastique	X							
Déchets de soin ou DASRI (aiguilles, seringues...)							Certaines pharmacies*	
Déchets verts (tonte, feuilles, branchage...)				X		X		
Écrans (télévision, ordinateurs...)						X	X	
Électroménager (petit et gros)						X	X	
Emballages de café					X			
Emballages cartonnés souillés (ou contenant des restes)					X			
Épluchures				X	X*			
Ferrailles						X		
Films en plastique (autours des revues, prospectus...)					X			
Filtres à café et dosettes souples (avec marc de café)				X	X*			
Flacons de produits d'entretien en plastique (vides)	X							
Flacons de produits d'hygiène en plastique (vides)	X							
Fleurs fanées				X	X*			
Gravats						X		

Éxutoires

Déchets

	 Sac jaune (emballages)	 Conteneur à papier ou sac bleu	 Conteneur à verre	 Compost de jardin	 Sac noir (ordures ménagères)	 Déchèterie	 Distributeurs magasins (Reprise 1 pour 1)	 Points d'Apport volontaire spécifiques, Entreprises dédiées, Associations...
Hifi, vidéo						X	X	
Huiles de vidange						X		
Jouets						X	X*	Associations
Journaux		X						
Lecteurs CD, DVD						X	X	
Linge (vêtements usagé de maison)								Points spécifiques / Associations
Lingettes					X			
Litières d'animaux					X			
Magazines		X						
Magnétoscopes						X	X	
Matelas						X		
Médicaments (sans ou avec son carton d'origine)						X		Pharmacies*
Miroirs						X		
Moquette						X		
Mouchoirs en papier					X			
Néons, tubes fluorescents						X		Nombreux magasins
Papiers (de bureaux, prospectus)		X						
Papiers absorbants (essuie-tout, serviettes en papier blanc) souillés					X			
Papier cadeau					X			
Papiers gras, sales					X			
Papiers peints					X	X		
Peintures						X		
Petits électroménagers						X	X	
Piles						X		Nombreux magasins
Plastiques emballant les aliments					X			
Pneus							X	
Polystyrènes					X	X		
Pots en plastique (fleurs, yaourts, crèmes fraîches...)					X			
Pots en terre (fleurs...)						X		
Pots en verre (sans couvercle)			X					
Prospectus		X						
Radiographies						X		
Recharges en plastique souple (produits d'entretien et d'hygiène)					X			
Résidus, poussières					X*			
Restes de repas (végétal)				X	X			
Restes de repas (autre)					X			
Sachets de thé et tisane				X	X*			
Sacs en papier					X			
Sacs en plastique					X		X	
Solvants						X		
Téléphone						X	X	Nombreux magasins
Textile (vêtements)								Points spécifiques / Associations
Tissus souillés						X		
Tonte de pelouse				X		X		
Tubes en plastique (dentifrice, crème, mayonnaise...)					X			
Vaisselle (en verre, porcelaine...)					X	X*		
Vaisselle jetable en carton (souillée)					X			
Vaisselle jetable en plastique					X			
Vernis (bricolage)						X		
Végétaux				X		X		
Vêtements						X		Points spécifiques / Associations
Vitres						X		

- * dans le sac noir - si vous ne possédez pas de composteur
- * les jouets électriques et électroniques peuvent être récupérés par le magasin qui vous en vend un neuf
- * dans les pharmacies agréées par DASTRI- Renseignements sur: www.dastri.fr et Points de collectes sur: <http://nous-collectons.dastri.fr/>
- * dans toutes les pharmacies
- * pour un gros volume

Pour toute question ou complément d'information, contactez-nous :

N° Vert 0 800 196 595
NUMÉRO GRATUIT

www.smictom.com

Les malices des animatrices

Stéphanie D. :

Voici les beaux jours et avec eux leur lot de manifestations diverses (brocantes, anniversaires, baptêmes, mariages, etc.)

Pour annoncer toutes ces occasions, on voit fleurir de nombreux petits panneaux, des pancartes et de magnifiques lâchers de ballons éphémères.

Malheureusement, les pancartes sont vite oubliées une fois l'événement passé et représentent des déchets qui polluent.

Pire encore, le lâcher de ballon mettra de la couleur dans vos yeux, mais seulement pour un court instant. Par contre, il y aura des répercussions catastrophiques sur notre faune et notre flore et ceci pendant des centaines d'années.

Afin de sauvegarder nos animaux et de préserver notre belle nature, il nous faut repenser l'organisation de nos événements avec des alternatives plus écologiques : bulles de savon, jetés de pétales de fleurs, envois de papillons, ...



Quelles meilleures conseillères que les animatrices du SMICTOM pour vous guider dans la gestion de vos déchets au quotidien ! Chacune vous dévoile ses trucs et astuces, prenez note !

Stéphanie P. :

Pourquoi recycler nos déchets ?

Trier les déchets recyclables, c'est assurer leur transformation en nouveaux objets.

Le recyclage permet d'économiser nos ressources naturelles, d'éviter le gaspillage et de limiter les pollutions.

- Économiser les ressources naturelles

Au lieu d'extraire de nouvelles ressources du sol ou du sous-sol de la terre, on utilise les déchets qui ne nous servent plus pour produire de nouveaux objets.



- Éviter le gaspillage.

Une fois recyclé, certains emballages peuvent servir à fabriquer de nouveaux objets.

Par exemple :



- Limiter les pollutions

En recyclant, on évite une partie des pollutions (de l'air, de l'eau ou des sols) dues à l'extraction de ressources naturelles, à leur transport et à la fabrication des produits. Par exemple, en 2013, le recyclage, a permis d'éviter 2.1 millions de tonnes de CO2. (source ECO-EMBALLAGES)

Alexandra R. :

Les beaux jours reviennent, les repas en plein air sont aussi de retour !

Consommons malin !

Et si nous pensions aussi à la vaisselle incassable et réutilisable ? Et ce, afin de préserver, comme le dit si bien Stéphanie P., nos ressources naturelles et éviter de générer des déchets inutiles. En plus, nous pouvons éviter les couverts en plastique qui sont souvent fragiles et peu pratiques, et utiliser de vrais couverts.

Trions bien !

Dans le sac jaune, pensons à mettre les bouteilles en plastique (eau, vinaigrette, sauce, etc.), les canettes de boisson, les bouteilles de sirop, les boîtes de conserves, les boîtes en carton, les briques de jus de fruits.

Dans le sac noir, nous jetterons les barquettes de viande en plastique et polystyrène, les films plastiques, les bacs de glace, les pots de yaourts, les pailles.



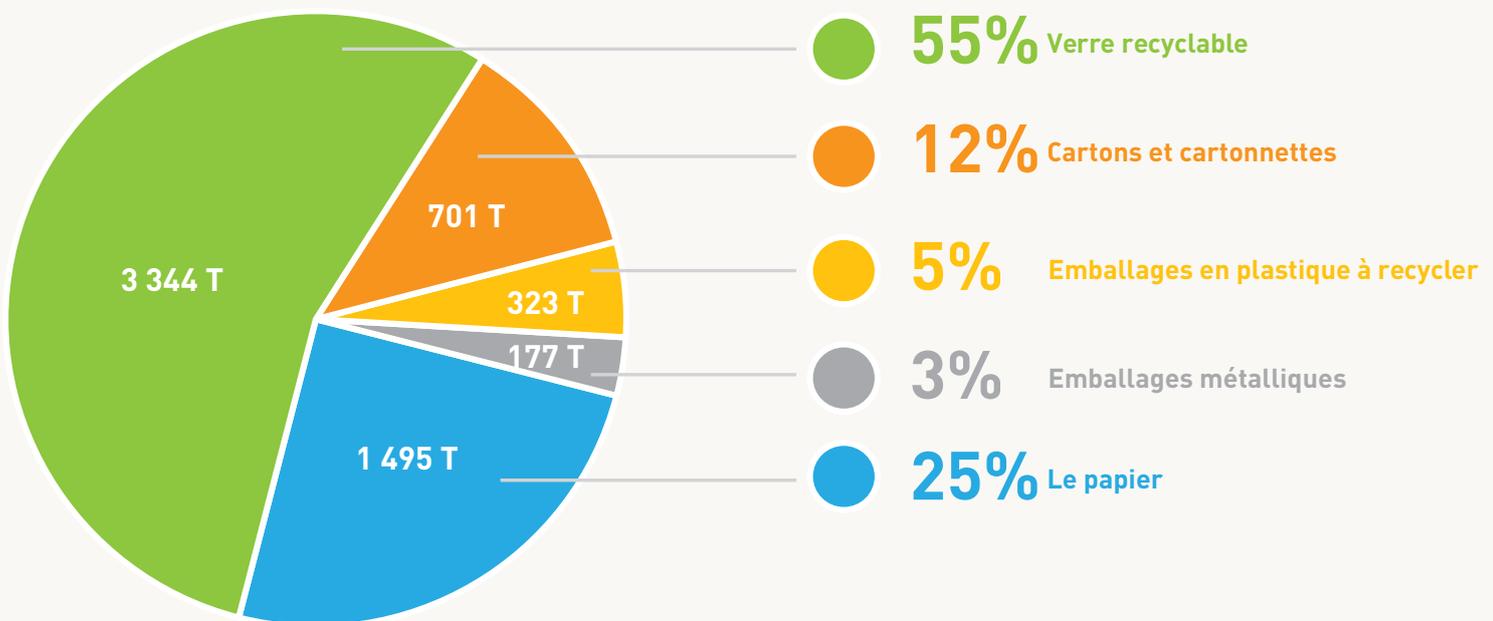
Faisons des économies pour le porte-monnaie et pour la planète !

Le tri : un petit mais un grand pas pour

Sans tri, pas
50% de nos déchets ménagers sont des matières premières

Quelques chiffres du tri et du recyclage 2014, sur le territoire du SMICTOM du Chinonais

**6 040 tonnes de déchets triés
pour 74 764 habitants**



Pour une famille de 4 personnes pendant un an, le tri correspond en moyenne à :

Verre
recyclable



421

bouteilles
en verre

Cartons et
cartonnettes



504

boîtes
en carton

Emballages
en plastique
à recycler



347

bouteilles
en plastiques

Emballages
métalliques



106

boîtes
de conserve

Le papier



1025

feuilles A4

geste pour l'Homme, l'écologie et les économies.

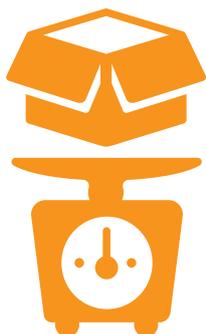


de recyclage !
et leur tri permet de réaliser de réelles économies.

Soit par habitant :



44,9
kg/an/hab.



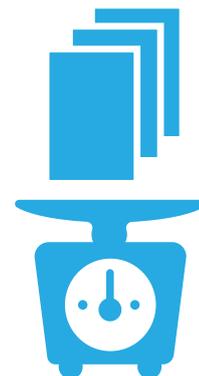
9,4
kg/an/hab.



4,3
kg/an/hab.



2,3
kg/an/hab.



20
kg/an/hab.

Trions encore plus !

Les bénéfices du tri et du recyclage :



100% bien trié, 100% recyclé

Grâce au tri d'une famille de 4 personnes
pendant un an, on peut par exemple fabriquer :



404
bouteilles de 75cl
à partir de bouteilles,
pots et bocaux en verre



149
boîtes à chaussures
à partir de boîtes
en carton



251
bouteilles en plastiques
à partir de bouteilles
transparentes



12
boules de pétanque
à partir d'emballages
métalliques



115
cahiers
à partir de
papiers triés

JEU N°1

Voici une liste de déchets que l'on trouve, malheureusement, trop souvent sur les trottoirs ou le long des routes. Trouve et relie le temps que mettent chacun d'eux pour se dégrader dans la nature.

(Chaque temps peut être relié à plusieurs déchets)

Pile	Trognon de pomme	Couche jetable	Chewing-gum	Bouteille en plastique	Mouchoirs en papier	Pneu	Sac plastique				
- de 2 mois	De 2 à 5 mois	6 mois	1 an	De 1 à 2 ans	5 ans	100 ans	200 ans	De 400 à 500 ans	4 000 ans	7 869 ans	Non biodégradables
Allumette	Bouteille en verre	Papier de bonbon	Briquet en plastique	Canette de soda en aluminium	Mégot de cigarette (avec filtre)	Ticket de bus ou de métro					

JEU N°2

A relier !

JEU n°1 : - de 2 mois : trognon de pomme / De 2 à 5 mois : mouchoir en papier - papier de bonbon / 6 mois : allumette / 1 an : ticket de bus ou de métro / De 1 à 2 ans : mégot de cigarette avec filtre / 5 ans : chewing-gum / 100 ans : briquet en plastique / 200 ans : canette en aluminium / De 400 à 500 ans : couche jetable - bouteille en plastique / 4 000 ans : bouteille en verre / 7 869 ans : pile / non biodégradables : pneu
JEU N°2 : Sac ou conteneur bleu : enveloppes, magazines, conteneur à verre : pot en verre - canette de bière / Sac jaune : canette de soda - carton de gâteaux - bouteille d'eau / Sac noir : couche - couverts en plastique, gobelets en plastique - godet de jardinage.

Journal du SMICTOM n°36

Journal d'information trimestriel

- **Édition** : SMICTOM du Chinois (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) - 24, place Jeanne d'Arc 37500 Chinon Tél. 02 47 93 22 05
- **Directeur de la publication** : Philippe MASSARD, Président du SMICTOM du Chinois
- **Rédactrice en chef** : Aurélie Cadeau
- **Conception et réalisation** : OTC - 59, avenue de la République 37540 Saint-Cyr-sur-Loire
- **Photogravure et impression** : Imprimexpress - ZI n°2 - 35, rue Joseph Cugnot 37300 Joué-lès-Tours

Imprimé sur du papier 100% recyclé 

SOLUTIONS

